Jour et heure	Nom	Secteur	Avis
12 / 11 / 2019 19 : 28 : 03	dominique GARIN	Extension ZAE PlatiÃ¨res â€“ Ensemble des secteurs	bonjour, juste pour soutenir cette extention de ZAE , qui serra trÃ¨s importante pour l'avenir. cordialement
29 / 11 / 2019 23 : 15 : 18	ANTOINE RIVIERE	Extension ZAE PlatiÃ¨res â€“ Secteur St Laurent dâ€™Agny	Famille RIVIERE Antoine et ses enfants 60 Rue de l'Eglise 69440 SAINT LAURENT D'AGNY 25 novembre 2019 telÂ : 06 77 24 50 33 mailÂ : am.orriols@wanadoo.fr Ã Monsieur le Commissaire EnquÃªteur COPAMO 50 Avenue du Pays Mornantais 69440 MORNANT OBJETÂ : Question sur le zonage et notre rejet de l' extension de la zone d'activitÃ© des PlatiÃ¨res Monsieur Le Commissaire, Nous sommes tout Ã fait favorable au projet d'extension et Ã©tions intÃ©ressÃ©s pour vendre notre parcelle (ZB0129 de 12682 m2). Nous avions rÃ©pondu favorablement Ã la sollicitation de la StÃ© Valoripolis qui nous avait contactÃ© par courrier du 6 juillet 2018 en nous indiquant au cours de nos Ã©changes Ãªtre trÃ¨s intÃ©ressÃ©e par notre parcelle qui Ã©tait incluse dans le pÃ©rimÃ¨tre d'extension et bien placÃ©e au vue des voies d'accÃ¨s la bordant. Nous avons appris par la suite en dÃ©but d'annÃ©e 2019, que nous Ã©tions exclus de la zone d'extensionÂ ! Nous avions alors consultÃ© en mai 2019 dans les locaux de la Copamo Delphine Naillon, impliquÃ©e dans l'Ã©tude du projet d'extension, qui nous avait conseillÃ© de rÃ©agir lors de l'enquÃªte publique de novembre 2019 â€¦.... Avant l'Ã©tude, notre parcelle Ã©tait (comme toutes les autres parcelles mitoyennes), classÃ©e en zone A agricole. AprÃ¨s l'Ã©tude, elle Ã©tait passÃ©e en zone en zone Azh (zone humide). De ce fait, nous avons Ã©tÃ© exclus du projet d'extensionÂ ! au grand Ã©tonnement des autres agriculteurs propriÃ©taires des parcelles nous entourant. Nous ne sommes pas d'accord sur cette classification Azh, considÃ©rant que notre parcelle n'est pas plus humide que les autresÂ ! Nous n'y avons jamais vu d'eau stagnante. Pour preuve, cette constatation rÃ©cente (photos prises le mardi 26//11/2019 Ã disposition)Â : suite aux pluies de dÃ©but novembre, notre terrain n'Ã©tait absolument pas dÃ©trempÃ© alors que la parcelle nÂ° 140 jouxtant la zone industrielle bÃ¢tie dÃ©jÃ existante le long du Chemin rural de Mornant, Ã©tait complÃ¨tement dÃ©trempÃ©e, gorgÃ©e d'eauÂ !! Dans une moindre mesure la parcelle nÂ° 77 mitoyenne Ã la notre, comportait de l'eau en surface cÃ´tÃ© route RD 83Â ! si cela n'est pas une zone humide, expliquez nousÂ !! Par ailleurs, nous ne voyons pas pourquoi, les espÃ¨ces Â«Â protÃ©gÃ©esÂ Â» se cantonneraient aux limites de notre parcelle, sans Ã©voluer sur les parcelles limitrophes â€¦..... Nous ne voyons pas l'intÃ©rÃªt d'isoler uniquement cette petite parcelle qui va se retrouver encerclÃ©e de bÃ¢timents industrielsÂ . Nous pensons vraiment que cette classification est discriminatoire et pÃ©nalisante, et en demandons la modification. Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre requÃªte, de l'Ã©tudier et de la faire remonter Ã qui de droit. Nous souhaiterions en avoir un retour positif de maniÃ¨re Ã Ãªtre rÃ©intÃ©grÃ© Ã l'extension de la zone d'activitÃ©. Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'accepter, nos meilleurs salutations. Famille RiviÃ¨re

Jour et heure	Nom	Secteur	Avis
30 / 11 / 2019 09 : 03 : 38	ANTOINE RIVIERE	Extension ZAE PlatiÃ¨res â€“ Secteur St Laurent dâ€™Agny	ComplÃ©ment Ã notre courrier prÃ©cÃ©dent : Nous ne comprenons pas cette exclusion , Cette dÃ©cision va Ã l'encontre des intÃ©rÃªts des agriculteursÂ : Nous tenons en premier lieu Ã attirer votre attention sur l'incomprÃ©hension des agriculteurs qu'ils ont exprimÃ©e lors de la rÃ©union publique. En effet, cette position va Ã l'encontre de leurs intÃ©rÃªts, il leur Ã©tait difficile d'admettre qu'on laisse cette parcelle isolÃ©e, entourÃ©e de la zone d' activitÃ©, alors qu'on leur restreignait leurs terres cultivables d'un autre cÃ´tÃ©Â ! Ce dÃ©coupage, en toute logique, ne leur paraissait pas satisfaisantÂ : quel agriculteur serait intÃ©ressÃ© par un tel terrain isolÃ©Â ? une vÃ©ritable aberrationÂ â€¦.....! Pouvez vous intervenir auprÃ¨s des reprÃ©sentants de la Chambre d'Agriculture pour exposer cette situation qui ne favorise en rien les efforts qui sont faits pour la protection des agriculteurs et le devenirÂ de la profession ? Y a t-il d'autre moyens d'intervention pour obtenir modification de cette dÃ©cisionÂ ?